

PREFET DU GARD – PREFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Code de l'environnement

Communes de BAGNOLS-SUR-CEZE, CHUSCLAN, CODOLET, LAUDUN-L'ARDOISE, ORSAN, SAINT-ETIENNE-DES-SORTS, VENEJAN (GARD), CADEROUSSE, MORNAS, ORANGE et PIOLENC (VAUCLUSE)

Demande d'autorisation de création de l'installation nucléaire de base (INB) d'entreposage de déchets radioactifs « DIADEM » sur le site de Marcoule (Gard)

Par arrêté inter-préfectoral du 7 mai 2014, une enquête publique est ouverte, pendant 38 jours, **du mardi 10 juin 2014 au jeudi 17 juillet 2014 inclus**, sur la demande d'autorisation de création de l'installation nucléaire de base (INB) d'entreposage de déchets radioactifs « DIADEM » (« Déchets Irradiants ou Alpha de DEMantèlement »), présentée par le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA), sur le site de Marcoule, commune de CHUSCLAN (Gard).

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui a été transmise au Conseil général de l'environnement et du développement durable, Autorité environnementale, qui a rendu son avis le 9 octobre 2013.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant notamment :

L'étude d'impact et son résumé non technique

L'étude de maîtrise des risques et son résumé non technique

L'avis de l'Autorité environnementale ainsi que la réponse du CEA à cet avis, en mairies de CHUSCLAN, siège de l'enquête, BAGNOLS-SUR-CEZE, CODOLET, LAUDUN-L'ARDOISE, ORSAN, SAINT-ETIENNE-DES-SORTS, VENEJAN (GARD), CADEROUSSE, MORNAS, ORANGE et PIOLENC (VAUCLUSE), et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le présent avis d'enquête, l'étude d'impact et son résumé non technique, l'étude de maîtrise des risques et son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse du CEA à cet avis sont publiés sur le site internet des services de l'Etat dans le Gard : www.gard.gouv.fr

Conformément à la réglementation, le rapport préliminaire de sûreté, qui ne fait pas partie du dossier d'enquête publique, pourra être consulté dans les mairies des communes précitées.

Dès la publication du présent avis, le public pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier soumis à enquête publique auprès du Préfet du Gard, bureau des procédures environnementales, 10, avenue Feuchères, 30045 NIMES CEDEX 9.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées au président de la commission d'enquête à la mairie siège de l'enquête, Place des Marronniers, 30200 CHUSCLAN ; elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

A l'expiration du délai, le registre d'enquête sera clos par le président de la commission d'enquête, laquelle disposera alors d'un délai de 30 jours pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

La commission d'enquête désignée par le Président du tribunal administratif de Nîmes est composée comme suit :

- Président :

- Monsieur Pierre FERIAUD, ingénieur retraité.

- Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre MAIRE, ingénieur retraité.

- Monsieur Patrick LETURE, officier de la Marine Nationale retraité.

En cas d'empêchement de Monsieur Pierre FERIAUD, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Jean-Pierre MAIRE, membre titulaire de la commission.

- Membre suppléant :

- Monsieur Yves FLORAND, officier de la Marine Nationale retraité.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, dans les mairies, aux lieux, jours et heures suivants :

| Département du Gard | | |
|---|--|--|
| CHUSCLAN <i>Commune siège de l'enquête</i> | Mardi 10 juin 2014 Mercredi 25 juin 2014 Jeudi 17 juillet 2014 | de 11 heures à 14 heures de 14 heures à 17 heures de 14 heures à 17 heures |
| BAGNOLS SUR CEZE | Jeudi 12 juin 2014 Mardi 15 juillet 2014 | de 9 heures à 12 heures de 14 heures à 17 heures |
| CODOLET | Mercredi 11 juin 2014 Lundi 7 juillet 2014 | de 14 heures à 17 heures de 9 heures à 12 heures |
| LAUDUN L'ARDOISE | Mercredi 25 juin 2014 | de 9 heures à 12 heures |
| ORSAN | Lundi 23 juin 2014 | de 9 heures à 12 heures |
| SAINT ETIENNE DES SORTS | Jeudi 3 juillet 2014 | de 9 heures à 12 heures |
| VENEJAN | Mardi 8 juillet 2014 | de 14 heures à 17 heures |
| Département de Vaucluse | | |
| MORNAS | Vendredi 13 juin 2014 | de 14 heures à 17 heures |
| PIOLENC | Mardi 17 juin 2014 Jeudi 10 juillet 2014 | de 9 heures à 12 heures de 9 heures à 12 heures |
| ORANGE | Mercredi 11 juin 2014 Jeudi 17 juillet 2014 | de 9 heures à 12 heures de 14 heures à 17 heures |
| CADEROUSSE | Vendredi 11 juillet 2014 | de 9 heures à 12 heures |

Le présent avis sera affiché dans les mairies précitées. Il sera également affiché par les soins du demandeur sur chacune des voies d'accès au site et sur le site prévu pour la réalisation du projet.

La décision pouvant être adoptée à l'issue de la procédure est un décret autorisant la création de l'installation nucléaire de base (INB) d'entreposage de déchets radioactifs « DIADEM » (« Déchets Irradiants ou Alpha de DEMantèlement »), pris sur le rapport des ministres chargés de la sûreté nucléaire.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête dans les mairies précitées, ainsi qu'à la préfecture du Gard (Direction des collectivités et du développement local – bureau des procédures environnementales, 11 place du 8 mai, 30045 NIMES Cedex 9), à la Direction départementale de la protection des populations de Vaucluse, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Gard (www.gard.gouv.fr), à réception et pendant une durée d'un an.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Vincent DELCROIX, agissant en qualité de représentant du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA), Direction, centre de Marcoule, BP 17171, 30207 BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX. Tél : 06.77.38.66.18. Courriel : vincentdelcroix.enquetespubliques@cea.fr